



Rôle de la collaboration policière dans la lutte contre l'extrémisme violent

À LIRE EN AMONT

**Nouakchott, Mauritanie
29 janvier - 1er février 2024**



LE RÔLE DE LA POLICE COLLABORATIVE DANS LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT (CVE)

29 janvier - 1er février 2024

À LIRE EN AMONT

TABLE DES MATIÈRES

Contexte p.3

Première journée : Intégrer les approches collaboratives à la CVE

Session 1 : Mettre en pratique les approches de collaboration policière p.5

Session 2 : Renforcer les interactions entre civils et militaires et la confiance mutuelle p.8

Deuxième journée : Mise en œuvre d'approches collaboratives en matière de CVE

Session 3 : Mise en œuvre d'une police fondée sur des données probantes dans le cadre de la CVE p.11

Session 4 : Opérationnaliser les partenariats entre les acteurs de la sécurité, les autorités locales et les populations civiles en Afrique de l'Ouest p.13

Session 5 : Tirer les leçons de l'engagement des services de sécurité auprès des communautés locales en Afrique de l'Est p.16

Troisième journée : Apprendre et institutionnaliser les leçons

Groupe 6 : Mécanismes d'institutionnalisation des enseignements tirés p.19

CONTEXTE

Dans plusieurs pays africains touchés par la menace de l'extrémisme violent et du terrorisme, les approches sécuritaires collaboratives de lutte contre l'extrémisme violent (*countering violent extremism, CVE*) et de lutte contre le terrorisme sont apparues comme un complément important aux réponses militaires et policières traditionnelles. Traditionnellement, les pratiques antiterroristes impliquent peu les communautés locales et prennent rarement en compte leurs divers besoins, préoccupations et perceptions. Les limites de ces méthodes ont mis en évidence la nécessité de s'appuyer sur le soutien des communautés locales pour lutter efficacement contre l'extrémisme violent et le terrorisme. L'éthique d'une approche de la sécurité fondée sur la collaboration et le partenariat repose essentiellement sur l'inclusion, le dialogue et la confiance entre les acteurs de la sécurité, les autorités locales et les communautés locales, en particulier celles qui sont les plus exposées à la vulnérabilité et à la violence. Cela est particulièrement important dans les contextes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, où les communautés et les acteurs de la sécurité doivent avoir une compréhension claire de la nature et de la source de la menace à laquelle ils sont confrontés, ainsi que des causes et de la dynamique de l'extrémisme violent.

La mise en œuvre d'une approche collaborative et partenariale de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent est un processus complexe et multiforme qui exige l'engagement effectif des communautés dans le processus de résolution des problèmes ainsi que des changements judicieux dans les structures et les styles de gestion au sein des agences de défense, de sécurité et des agences gouvernementales concernées. Cela nécessite une volonté politique, des ressources suffisantes et une coordination minutieuse entre les multiples parties prenantes et autorités. En d'autres termes, le passage d'une réponse purement sécuritaire à une approche multipartite et partenariale implique un changement d'état d'esprit de la part de tous les acteurs clés du gouvernement, des ministères concernés et des organes de défense et de sécurité. Pour ces derniers, un tel changement est une entreprise majeure car il nécessite une redéfinition des identités, des rôles, des mandats et des principes en vertu desquels ils opèrent.

Cette table ronde examinera une série de défis considérables entourant l'adoption et la mise en œuvre d'approches proactives et communautaires du maintien de l'ordre et d'autres fonctions de sécurité dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent. Les participants au niveau opérationnel apporteront un éclairage contextuel sur les obstacles, les opportunités et les stratégies d'adoption et d'opérationnalisation d'une approche partenariale de la CVE au sein de leurs organisations, et en premier lieu dans les communautés locales. Les acteurs infranationaux, les ONG et les autres partenaires chargés de l'application de la loi donneront leur point de vue sur les obstacles et les possibilités de travailler en partenariat.

Objectifs de la table ronde :

1. Évaluer le rôle et la contribution des forces de défense et de sécurité dans l'établissement de la confiance et la promotion de la coopération avec les communautés locales.

2. Examiner les défis, les opportunités et les stratégies liés à l'adoption d'une approche proactive et communautaire du maintien de l'ordre et d'autres fonctions de sécurité dans des contextes d'insécurité hybride.
3. Étudier les exigences opérationnelles nécessaires à la réussite des partenariats entre les services de sécurité et les pouvoirs publics dans le cadre de la CVE.
4. Produire un document qui synthétise les conclusions tirées par les experts en la matière sur l'ensemble des questions soulevées lors de la table ronde, et qui partage les recommandations pratiques sur lesquelles le groupe s'est mis d'accord au cours de ses échanges.

Programme académique

La première et la deuxième journée comprendront 5 sessions au cours desquelles des experts présenteront de brèves remarques préliminaires afin de favoriser la discussion sur les questions clés, et deux sessions en petits groupes au cours desquelles les participants seront divisés en groupes de discussion, où des modérateurs possédant l'expertise et les antécédents nécessaires dirigeront l'interaction vers des résultats concrets.

Le troisième jour, trois experts en la matière partageront les idées qu'ils ont synthétisées en écoutant et en contribuant aux sessions. Les participants fourniront une synthèse qui identifiera les mesures à prendre pour renforcer la coopération et la coordination entre les acteurs de la sécurité, les ministères sectoriels concernés, les autorités locales et les communautés frontalières dans la mise en œuvre de stratégies de collaboration et de partenariat pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent (*preventing/countering violent extremism ou P/CVE*). Une ébauche des conclusions de la table ronde sera finalisée dans les deux semaines suivant la clôture de la table ronde et tous les participants à la table ronde seront libres de les partager avec qui ils le souhaitent.

Tous les experts en la matière seront invités à réfléchir à leurs points de vue respectifs sur le plan national, sectoriel et personnel sur cette question en se concentrant sur plusieurs questions directrices énumérées dans le présent document pour chaque session de la table ronde. Le fait de distiller de manière réfléchie et concise vos connaissances et votre expertise sur les thèmes de chaque session facilitera l'élaboration de conclusions et d'enseignements pratiques à tirer des discussions de la table ronde.

Le forum se déroulera en anglais et en français. Une politique stricte de non-attribution s'applique à l'ensemble des débats de la table ronde, à l'exception de ce que les experts en la matière acceptent d'inclure dans le document reflétant les conclusions et les enseignements pratiques de la table ronde. Ces règles sont contraignantes pendant et après la table ronde. Cette lecture anticipée est un document éducatif qui vise à fournir une vue d'ensemble des idées clés, des débats et des questions politiques liées aux sujets abordés. Il ne reflète pas les opinions ou la position officielle du ministère de la défense ou du gouvernement des États-Unis.

Première journée : Intégrer les approches collaboratives à la CVE

Session 1 : Mettre en pratique les approches de collaboration policière

Objectifs :

- Examiner les fondements stratégiques et opérationnels d'une approche collaborative et communautaire du maintien de l'ordre dans des contextes d'insécurité hybride.
- Souligner le rôle des acteurs non étatiques de la sécurité dans la police de proximité.
- Examiner les changements stratégiques, les pratiques de direction et les processus de suivi et d'examen nécessaires à l'établissement et à la mise en œuvre de partenariats entre la communauté et la police.

Contexte :

Les approches de police de proximité (*community-oriented policing ou CoP*) en matière de prévention et lutte contre l'extrémisme violent visent essentiellement à gagner le soutien du public. La manière dont ces approches sont conçues et mises en œuvre varie considérablement d'un pays à l'autre, voire d'une autorité à l'autre au sein d'un même État. Néanmoins, en tant que philosophie de la police, les approches communautaires mettent souvent l'accent sur certains thèmes fondamentaux qui sous-tendent les efforts visant à lutter efficacement contre les menaces conventionnelles et spéciales telles que l'extrémisme violent. Ces thèmes comprennent les partenariats communautaires, essentiels pour une police efficace, les approches proactives axées sur la prévention plutôt que sur la réaction, la réduction de la peur comme moyen d'établir des relations de confiance avec le public et l'accroissement des responsabilités confiées aux agents de police locaux.

Les réformes du secteur de la sécurité visant à rendre ces thèmes opérationnels pour lutter contre les extrémistes violents sont fondées sur la compréhension du fait que les actions et les conséquences immédiates des groupes extrémistes violents ont tendance à être locales et relèvent souvent du domaine de la justice pénale. Sur le continent africain, ces groupes ont tendance à recruter localement, souvent par l'intermédiaire de groupes de pairs et de familles,¹ alors que leurs comportements et leurs actions (souvent violents) violent plusieurs lois nationales et locales, y compris leur utilisation de moyens criminels - comme la falsification de documents et la contrebande illicite - pour faciliter ou financer leurs objectifs plus larges. En conséquence, l'accent mis par la police de proximité sur l'habilitation des agents locaux à impliquer les membres de la communauté locale en tant que partenaires dans l'identification et la réponse aux problèmes sociaux qui donnent lieu à l'extrémisme violent offre un potentiel pour des efforts plus larges visant à contrecarrer ces menaces.

¹ PNUD, « Journey to Extremism in Africa Pathways to Recruitment and Disengagement », [« Voyage vers l'extrémisme en Afrique : les voies du recrutement et du désengagement »], *Programme des Nations unies pour le développement* (2023) 19, https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-03/JTE_Pathways%20to%20Recruitment%20and%20Disengagement_2023%20%283%29.pdf.

Cependant, la transition vers des partenariats communauté-police exige des institutions policières qu'elles procèdent à plusieurs ajustements. Plus particulièrement, le passage à la police de proximité implique un changement de culture organisationnelle vers un état d'esprit selon lequel la police est un « service » plutôt qu'un instrument de « force ».² Les dirigeants doivent initier ce changement, en modelant la pensée organisationnelle et la stratégie institutionnelle autour de l'idée que les pouvoirs des policiers sont exercés en collaboration avec les communautés, plutôt que d'être imposés à ces dernières. Les dirigeants peuvent également déléguer une partie de leur autorité aux officiers sur le terrain, en leur donnant davantage de pouvoir discrétionnaire pour mettre en œuvre la coopération policière. En outre, l'instauration d'un climat de confiance avec les communautés locales, en particulier celles qui ont été historiquement marginalisées, peut prendre du temps et exiger des organisations de police qu'elles agissent de manière éthique, transparente et responsable. De plus, des mécanismes de suivi et d'évaluation des progrès sont nécessaires.

Cette session a pour but d'identifier et d'élaborer la manière dont la coopération policière peut être mise en œuvre dans le cadre d'efforts plus larges en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Les participants discuteront des obstacles auxquels les organisations policières sont confrontées lorsqu'elles tentent d'établir des relations solides avec le public, des meilleures pratiques pour engager avec succès la communauté ainsi que de la manière d'évaluer les progrès. En outre, les contextes de sécurité hybride - où de multiples sources de sécurité et d'autorité judiciaire opèrent simultanément et se chevauchent souvent³ - peuvent présenter à la fois des défis et des opportunités pour les efforts de la police de proximité visant à prévenir/contrer l'extrémisme violent. Les participants discuteront de la manière dont ils gèrent les opérations dans de tels contextes avec une pluralité d'acteurs.

Questions à débattre :

- Quels sont les obstacles auxquels les organisations policières sont confrontées dans l'établissement de relations entre la police et la communauté dans des contextes d'insécurité hybride ?
- Quelles sont les exigences opérationnelles nécessaires pour que la collaboration policière soit couronnée de succès en première ligne de la lutte contre l'extrémisme violent ?
- Quelles sont les meilleures pratiques pour évaluer la mise en œuvre de la police de proximité à tous les niveaux ?

² Good Practices in Building Police-Public Partnerships, [Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats entre la police et le public], OSCE, SPMU Publication Series Vol.4, 2ème édition, juin 2022, 38, https://www.osce.org/files/f/documents/8/4/32547_0.pdf

³ Matthew Schwartz, « Policing and (in)security in fragile and conflict-affected settings : A review of perspectives on policing in sub-Saharan Africa, [« Police et (in)sécurité dans les environnements fragiles et touchés par les conflits : une revue des perspectives sur la police en Afrique subsaharienne »] *Global Center of Cooperative Security*, 08 mai 2015, <https://www.globalcenter.org/wp-content/uploads/policing-and-in-security-in-fragile-and-conflict-affected-settings.pdf>

Lectures recommandées :

1. Good Practices in Building Police-Public Partnerships, [Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats entre la police et le public], OSCE, SPMU Publication Series Vol.4, 2ème édition, juin 2022, https://www.osce.org/files/f/documents/8/4/32547_0.pdf
2. Fairlie Chappuis, « Hybrid security : Challenges and Opportunities for Security Sector Reform Insights from Burkina Faso », [« Sécurité hybride : défis et opportunités pour la réforme du secteur de la sécurité : le cas du Burkina Faso »], Colombia & DRC, Geneva Center for Security Sector Governance (DCAF), 10 juillet 2023, https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_Hybrid-Security-Study_EN.pdf
3. Matthew Schwartz, « Policing and (in)security in fragile and conflict-affected settings : A review of perspectives on policing in sub-Saharan Africa », [« Police et (in)sécurité dans les environnements fragiles et touchés par les conflits : une revue des perspectives sur la police en Afrique subsaharienne»] *Global Center of Cooperative Security*, 08 mai 2015, <https://www.globalcenter.org/wp-content/uploads/policing-and-in-security-in-fragile-and-conflict-affected-settings.pdf>

Session 2 : Renforcer les interactions entre civils et militaires et la confiance mutuelle

Objectifs :

- Examiner la dynamique des interactions entre civils et militaires dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.
- Discuter des défis et des opportunités de la coordination civilo-militaire dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.
- Mettre en évidence les cas existants d'instauration de la confiance et de structures et mécanismes de coopération entre les acteurs militaires et les communautés.

Contexte :

L'établissement de communautés de confiance entre les forces de défense et de sécurité et les populations locales qu'elles servent est essentiel pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Pourtant, cette relation globale est souvent entachée de malentendus, de perceptions erronées et de méfiance. Cette méfiance va dans les deux sens, car dans certains contextes, l'armée considère que certaines communautés locales sapent ses efforts en soutenant ou en acceptant prétendument les extrémistes violents, et les communautés reprochent aux forces armées de privilégier les gains militaires à court terme au détriment de la lutte contre la violence à l'égard des civils en temps de guerre et de la levée des restrictions étouffantes qui nuisent aux moyens de subsistance et aggravent les souffrances des populations vulnérables. Sans surprise, ces suspicions mutuelles ont conduit à un éloignement entre l'armée et certaines communautés locales, compliquant ainsi l'objectif déclaré des gouvernements de se rapprocher des populations locales. L'incapacité à améliorer et à maintenir la communication et une collaboration significative entre ces acteurs clés a entravé les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Le défi auquel sont confrontés les militaires et les communautés locales est donc de parvenir à une compréhension claire de la nature et de la source de la ou des menaces auxquelles ils sont confrontés, ainsi que des obstacles qui entravent l'établissement de relations de coopération mutuellement bénéfiques.

La bonne nouvelle est qu'un nombre croissant d'armées luttant contre les groupes extrémistes violents prennent conscience de l'importance primordiale d'investir dans l'établissement de la confiance avec les populations civiles et de créer des mécanismes de coopération et des plateformes pour un dialogue inclusif afin d'identifier des solutions communes pour mieux protéger les communautés et répondre à leurs attentes et à leurs besoins. Cette approche de la sécurité centrée sur l'être humain, qui donne la priorité à la protection des civils et fait des communautés locales des acteurs de l'articulation et de la fourniture de la sécurité, est essentielle pour prévenir et contrer l'extrémisme violent. L'adoption et la mise en œuvre d'une approche de la sécurité centrée sur la population nécessitent toutefois un changement de paradigme dans la manière dont l'armée s'engage dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Ce changement comprend une composante politique (intégrer la police de proximité dans les politiques de défense et de sécurité, consacrer la primauté de la protection des civils dans les missions et les règles d'engagement de l'armée) et une composante opérationnelle (soutenir les initiatives civilo-

militaires, établir des mécanismes d'échange d'informations et de coordination humanitaire civilo-militaire, entre autres).

Cette session a pour but d'élaborer la manière dont les forces armées peuvent contribuer au mieux aux efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent tout en garantissant le respect du principe consistant à « Ne pas nuire ». Les participants militaires esquisseront la manière dont leurs institutions perçoivent et abordent les principes et les priorités de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Ils discuteront des principaux défis auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils travaillent dans l'espace prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et de la manière dont ils peuvent être surmontés. Ils examineront également dans quelle mesure leurs efforts permettent de s'attaquer à la nature intégrée de la menace et d'exploiter et de renforcer les contributions uniques des acteurs non liés à la sécurité à la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

Questions à débattre :

- Quels sont les éléments clés qui permettent d'instaurer et de maintenir la confiance et la coopération dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent ?
- Quels sont les obstacles à l'instauration d'un climat de confiance entre les acteurs militaires et les communautés dans le cadre du programme prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ?
- Quels sont les exemples de mécanismes, de mesures et d'arrangements existants qui permettent aux acteurs militaires d'assurer la liaison avec les populations civiles dans le cadre de la prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ?

Lectures recommandées :

1. Jeannine Abatan, « Civilian-state security cooperation in Benin and Togo : a double-edged sword » [« La coopération entre l'État et la société civile en matière de sécurité au Bénin et au Togo : une arme à double tranchant »] Institute for Security Studies, 12 juin 2013, <https://issafrica.org/iss-today/civilian-state-security-cooperation-in-benin-and-togo-a-double-edged-sword> .
2. « Dilemmes de la Collaboration Civilo-Militaire et Humanitaire dans le Bassin du Lac Tchad », eds, Akinola Olojo & Chika Charles Aniekwe, UNDP, 2021, <https://www.undp.org/fr/africa/publications/dilemmes-de-la-collaboration-civilo-militaire-et-humanitaire-dans-le-bassin-du-lac-tchad-note-de-politique-du-pnud-sur-la>
3. « Le rôle des forces de défense et de sécurité (FDS) dans la prévention de l'extrémisme violent (PEV) en Afrique : les cadres d'engagement », CHEDS, 22-25 mai, 2022, Dakar, Sénégal, <https://cheds.gouv.sn/senegal/2023/05/SR-PEV-4.-Rapport-Version-finale1.pdf>
4. « Investir dans la Paix et la Prévention de la Violence en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel : Conversations régionales sur le Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent », organisées par l'International Peace Institute (IPI), le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest

et le Sahel (UNOWAS) et le Département fédéral des affaires étrangères de Suisse (DFAE),

-Dakar, juin 2016 : https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/09/1609_Investing-in-Peace-FRENCH.pdf

-N'Djamena, juin 2017 : <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2017/08/IPI-E-RPT-Chad-Meeting-NoteFrench.pdf>

-Alger, juin 2018, https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2018/09/1809_Algers-Meeting-Note-French.pdf

Groupes de discussion

- Dans quelle mesure les forces de défense et de sécurité de votre pays sont-elles en contact avec les communautés locales dans le cadre de la prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ?
- Quelles sont les stratégies policières les plus efficaces pour établir des relations de confiance avec les communautés ?
- Comment la police engage-t-elle et gère-t-elle les acteurs hybrides de la sécurité ?
- À quoi ressemblerait pour votre organisation une transition vers une approche de la police fondée sur la collaboration et le partenariat ?
- À quoi ressemble la collaboration policière sur le terrain dans votre pays ?
- Quels processus ou méthodes devraient être mis en place pour resserrer l'engagement entre la police et la communauté ?
- Quel est le degré d'intégration des efforts de l'organisation policière avec les agences gouvernementales concernées ?

Deuxième journée : Mise en œuvre d'approches collaboratives en matière de CVE

Session 3 : Mise en œuvre d'une police fondée sur des données probantes dans le cadre de la CVE

Objectifs :

- Discuter des caractéristiques et des applications de la police fondée sur des données probantes dans la lutte contre l'extrémisme violent.
- Examiner les liens entre la police de proximité et la police fondée sur le renseignement dans la lutte contre l'extrémisme violent.
- Identifier les meilleures pratiques pour la mise en œuvre d'activités de police fondées sur des données probantes dans les organisations policières.

Contexte :

La police fondée sur des données probantes (*evidence-based policing* ou *EBP*) implique le recours à la recherche objective, à l'évaluation, à l'analyse et à l'examen scientifique dans le processus de prise de décision en matière d'application de la loi. En d'autres termes, l'EBP consiste à fonder les pratiques policières sur des données probantes concernant ce qui fonctionne le mieux. Par conséquent, plutôt que d'être une stratégie policière en concurrence avec des approches policières telles que la police de proximité (*community-oriented policing* ou *CoP*) et la police fondée sur le renseignement (*intelligence-led policing* ou *ILP*), l'EBP est une méthode qui aide les services répressifs à déterminer objectivement quelles sont les stratégies et les approches les mieux adaptées à leur situation, comment mettre en œuvre ces stratégies et quelle est l'efficacité de ces stratégies.

En ce qui concerne la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, de nombreuses données empiriques montrent qu'il est important d'instaurer un climat de confiance au sein de la communauté et de cultiver des renseignements humains exploitables. En outre, les partenariats entre la police et la communauté, fondés sur la confiance mutuelle, ont été identifiés comme le moyen le plus efficace de générer les informations nécessaires à l'identification et à la prévention des menaces extrémistes violentes. Les approches CoP et ILP ont été vantées pour leur capacité à améliorer la perception de la police par le public et à générer des renseignements exploitables, respectivement. Cependant, des données empiriques suggèrent également que ces deux approches peuvent être en contradiction l'une avec l'autre, car on craint que la surveillance secrète et les méthodes de collecte de renseignements de l'ILP ne sapent les efforts transparents de renforcement de la confiance déployés par la police de proximité. La manière dont les forces de sécurité concilient ces deux fonctions - instauration de la confiance et collecte secrète de renseignements - est ce que les pratiques policières fondées sur des données probantes peuvent aider à déterminer. La recherche et l'évaluation peuvent mettre en évidence les pratiques spécifiques de maintien de l'ordre qui fonctionnent ou non, ce qui permet aux services de police de procéder à des ajustements.

Certaines organisations policières du continent africain ont commencé à utiliser des pratiques fondées sur des données probantes pour guider leurs décisions. Cependant, les

contraintes de capacité, les demandes opérationnelles fluctuantes et la réactivité des dirigeants aux données probantes restent un défi. Cette session offre aux praticiens l'opportunité de discuter de la manière dont ils utilisent des preuves objectives pour guider leurs stratégies de lutte contre l'extrémisme violent, de la manière dont le renseignement informe leurs opérations, et du rôle de la police de proximité dans la construction de la confiance du public nécessaire à la coopération volontaire du public avec le partage d'informations. Les participants auront également l'occasion d'examiner les contraintes de capacité et les autres défis qui entravent leurs fonctions.

Questions à débattre :

- Comment la police fondée sur des données probantes contribue-t-elle à l'allocation des ressources et aux initiatives et interventions de police axées sur la communauté ?
- Comment le système de renseignement informe-t-il les priorités et les opérations de la police en matière de lutte contre l'extrémisme violent ?
- Les organisations policières de votre pays ont-elles la capacité de transformer les données recueillies auprès des populations locales en renseignements exploitables ?

Lectures recommandées :

1. Gary Cordner, « Evidence-Based Policing in 45 Small Bytes » [«La police fondée sur des données probantes en 45 petits éléments »], *National Institute of Justice* (mai 2020) : 8-9, <https://www.ojp.gov/pdffiles1/nij/254326.pdf#page=14>
2. Anine Kriegler, « What does evidence-based policing offer South Africa, » [« Que peut apporter à l'Afrique du Sud la police fondée sur des données probantes ? »] *Institute for Security Studies*, 28 septembre 2023, <https://issafrica.org/iss-today/what-does-evidence-based-policing-offer-south-africa>
3. Gareth Newham et Brian Rappert, Policing for Impact : Is South Africa ready for Evidence-Based Policing, [Policing for Impact : L'Afrique du Sud est-elle prête pour une police fondée sur des données probantes ?] *South Africa Crime Quarterly* (juin 2018) <https://www.scielo.org.za/pdf/sacq/n64/02.pdf>
4. Cynthia Lum et Christopher S. Koper, « Evidence-Based Policing », [«Une police fondée sur des données probantes»], *The Oxford Handbook of Evidence-Based Crime and Justice Policy* (2023), <https://olli.gmu.edu/docstore/600docs/1501-655-Lum%20and%20Koper%20EBP%20reprint%20in%20Critical%20Issues.pdf> .

Session 4 : Opérationnaliser les partenariats entre les acteurs de la sécurité, les autorités locales et les populations civiles en Afrique de l'Ouest

Objectifs :

- Évaluer dans quelle mesure les cadres, les mécanismes, les opérations et les programmes de formation en matière de défense et de sécurité favorisent et soutiennent la coopération entre les forces de sécurité et les communautés locales.
- Partager les pratiques prometteuses en matière d'opérationnalisation des politiques et des programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent conçus pour faciliter le partage d'informations et la coordination entre les acteurs de la sécurité et les communautés locales.
- Partager les expériences d'implication pratique des acteurs de la sécurité dans le renforcement de leurs liens avec les populations locales, notamment par le biais de programmes de police de proximité, d'actions civilo-militaires et de coordination avec les autorités locales.

Contexte :

L'Afrique de l'Ouest a subi 1 800 attaques terroristes au cours des six premiers mois de 2023. Il ne s'agit là que d'un « aperçu de l'impact horrible de l'insécurité » qui a fait d'un demi-million de réfugiés et de plus de six millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.⁴ Les attaques de militants au Bénin et au Togo et les incursions en Côte d'Ivoire ont accru l'inquiétude quant à l'expansion des organisations extrémistes violentes (OEV) dans les États côtiers d'Afrique de l'Ouest. L'insécurité dans les régions vulnérables du nord des États côtiers qui partagent des frontières avec le Burkina Faso et le Mali a déjà perturbé les activités économiques de subsistance des communautés et entraîné la fermeture d'écoles et de cliniques. Des enlèvements de fonctionnaires locaux et de civils accusés de résister à ces empiètements déstabilisateurs ont également été signalés.

L'ampleur des défis sécuritaires a propulsé les forces de défense et de sécurité (FDS) au premier plan de la sécurisation des frontières longues et poreuses. Les États ont consacré des ressources au déploiement de forces supplémentaires et à l'investissement dans l'équipement et la formation du personnel des FDS. Pour éviter les limites de l'approche militaire adoptée au Sahel, les États côtiers ont reconnu très tôt l'importance d'intégrer les communautés dans les efforts de prévention et de lutte contre les OVE. En effet, dès 2012, le Bénin a créé l'Agence pour la gestion intégrée des frontières afin d'établir des liens avec les communautés locales dans les zones frontalières. Depuis, les autorités de l'État ont créé la Police républicaine en 2018, le Comité de haut niveau chargé de la prévention de l'extrémisme violent et de la lutte contre l'insécurité aux frontières en 2019, le Comité

⁴ Edith Lederer, « West Africa recorded over 1,800 terrorist attack in first six months of 2023, regional official says », [« L'Afrique de l'Ouest a enregistré plus de 1 800 attaques terroristes au cours des six premiers mois de 2023 »], selon un responsable régional 25 juillet 2023, <https://apnews.com/article/west-africa-sahel-terrorists-insecurity-mali-932b612a72bc368f9429736b27caf2ce>

présidentiel d'inspection externe des FDS et la Garde nationale en 2020.⁵ Le Bénin a également lancé un certain nombre d'initiatives visant à améliorer le partage d'informations entre les citoyens, les forces de sécurité et les autorités locales, y compris l'organisation de sessions de sensibilisation, la mise en œuvre de programmes de police communautaire et la mise en place d'actions civilo-militaires axées sur l'amélioration des conditions économiques et sanitaires des communautés.

Le Togo, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont également fait des efforts pour favoriser le dialogue civilo-militaire et soutenir la collaboration entre les forces de sécurité et la population. En 2019, le Togo a créé le Comité interministériel pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV), un modèle d'unité d'efforts entre différents ministères (Décentralisation, Affaires sociales et Développement à la base, entre autres) et des sous-comités régionaux et locaux comprenant des représentants des forces de sécurité, de la société civile, des chefs religieux et des autorités locales.⁶ La Côte d'Ivoire, qui a subi une attaque terroriste dans la station balnéaire de Grand-Bassam en 2016, a également investi dans le renforcement de la présence militaire et économique de l'État dans ses régions septentrionales. Depuis 2020, lorsque des extrémistes violents ont tué quatorze soldats dans la ville frontalière de Kafolo, les autorités ont intensifié leurs efforts pour renforcer la communication entre les communautés locales et les forces de sécurité, les gouverneurs et les autorités locales. La création de comités civilo-militaires a joué un rôle important dans l'atténuation des conflits entre les populations locales et les FDS. Au Ghana, les représentants de l'État soulignent également l'importance de renforcer la cohésion sociale en créant davantage d'espaces permettant une meilleure coopération entre les communautés, les FDS, les acteurs politiques et les parlementaires.

D'une manière générale, les États côtiers concernés sont sur la bonne voie. Au cours de cette session, les participants partageront les succès et les défis rencontrés dans l'opérationnalisation des politiques et des programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent conçus pour améliorer la coopération et la coordination entre les acteurs de la sécurité, les ministères sectoriels concernés, les autorités locales et les communautés locales dans la mise en œuvre des cadres et des politiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

⁵ « Population and Prevention of Violent Extremism: Towards a New Dynamic for the DFS Mandate? », [« Population et prévention de l'extrémisme violent : Vers une nouvelle dynamique pour le mandat du DFS ? »] Table ronde, 7e Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique, 7 décembre 2021, https://cheds.gouv.sn/wp-content/uploads/2022/01/Synthe%CC%80se-TR-PEV-FDD-07.12.2021_V.-Eng.pdf

⁶ « A Model and Catalyst for Fighting Violent Extremism in West Africa: The Expanding U.S.-Togo Partnership », [« Un modèle et un catalyseur pour la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest : l'expansion du partenariat Togo-États-Unis », Département d'État américain, 20 octobre 2023, <https://www.state.gov/a-model-and-catalyst-for-fighting-violent-extremism-in-west-africa-the-expanding-u-s-togo-partnership/>

Questions à débattre :

- Quels sont les forums où les acteurs de la sécurité, les autorités locales et les populations civiles se rencontrent pour échanger leurs points de vue et leurs expériences en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans votre pays ?
- Comment les partenariats entre les acteurs de la sécurité et les communautés sont-ils mis en place, dotés de ressources et gérés dans votre pays/ zone d'opération ?
- Comment les acteurs de la sécurité font-ils participer les communautés frontalières et les acteurs armés non étatiques à la police de proximité dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent ?

Lectures recommandées :

1. Carol Mottet, Ariane Inkesha, Mieux comprendre le rôle des forces de défense et de sécurité (FDS) dans la prévention de l'extrémisme violent (PEV) en Afrique de l'Ouest - Etude comparative portant sur la revue et l'analyse des cadres politiques, législatifs et opérationnels ainsi que les pratiques (2020-2022) (Berne/Genève : DFAE/DCAF, 2022),
https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/PVE_Report_FR.pdf
2. « Empêcher les djihadistes de pénétrer dans le nord de la Côte d'Ivoire », International Crisis Group, 11 août 2023,
Français : <https://icg-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/2023-09/b192-northern-cote-divoire-FRENCH.pdf>
Anglais : <https://icg-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/2023-09/b192-northern-cote-divoire.pdf>
3. Kars de Bruijne, « Despite military progress, it's not going well in Northern Benin », [« Malgré les progrès militaires, les choses ne vont pas bien dans le nord du Bénin »]Clingendael, novembre 2023,
<https://www.clingendael.org/publication/despite-military-progress-its-not-going-well-northern-benin>
4. Oluwole Ojewale, « Theorising and illustrating plural policing models in countering armed banditry as hybrid terrorism in northwest Nigeria, » [« Théorisation et illustration des modèles de police plurielle dans la lutte contre le banditisme armé en tant que terrorisme hybride dans le nord-ouest du Nigeria » Cogent Social Sciences, 9:1, 2023, DOI : 10.1080/23311886.2023.2174486

Session 5 : Tirer les leçons de l'engagement des services de sécurité auprès des communautés locales en Afrique de l'Est

Objectifs :

- Fournir un aperçu contextuel du rôle que les approches de sécurité collaborative jouent dans la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Est.
- Réfléchir aux défis et aux stratégies de mise en œuvre de la police de proximité en Afrique de l'Est.
- Tirer les leçons de la collaboration et de l'engagement entre la police et la communauté dans la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Est.

Contexte :

L'Afrique de l'Est offre des enseignements utiles pour les approches collaboratives de l'ensemble de la société visant à lutter contre l'extrémisme violent. Par exemple, en 2016, le Kenya a annoncé sa stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent (*National Strategy for Countering Violent Extremism ou NSCVE*). Contrairement à la loi sur la prévention du terrorisme (2012) et à la loi portant modification des lois sur la sécurité (2014), qui étaient plus centralisées et axées sur la sécurité, la NSCVE est davantage décentralisée du gouvernement central et axée sur le développement. La NSCVE a été motivée par la nécessité de renforcer la confiance et l'engagement du public afin d'endiguer les moteurs et les catalyseurs de l'extrémisme violent. Mais la nouveauté de la NSCVE réside dans sa structure de mise en œuvre, qui prévoit l'élaboration de plans d'action de comté (*County Action Plans ou CAP*) mis en œuvre par des forums d'engagement nationaux (*Country Engagement Forums ou CEF*). Ces forums permettent à diverses organisations de la société civile, à des représentants des communautés et à des entreprises privées, entre autres, de s'associer aux autorités de l'État pour « l'adaptation, la coordination et le suivi des programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ».⁷

De même, les approches de police de proximité en Tanzanie et au Kenya présentent des points forts notables.⁸ Conçues pour améliorer les relations entre les communautés et la police, ces approches ont permis de renforcer la présence de la police dans les communautés locales, d'obtenir l'approbation officielle des groupes de sécurité civile et d'établir des canaux de communication réguliers entre la police, les autorités locales et le public. Dans les deux cas, le gouvernement a tenté d'exploiter ou d'intégrer les systèmes

⁷ Michael Jones, « A Template for the Global South ? Understanding the Promises and Pitfalls of Preventing/Countering Violent Extremism in Kenya, » [« Un modèle pour le Sud ? Comprendre les promesses et les pièges de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent au Kenya »] *RUSI Emerging Insights* (2020) : 7, https://static.rusi.org/250_ei_pcve_kenya_web_version.pdf

⁸ L'approche de la police de proximité au Kenya (Nyumba Kumi) a été empruntée à la Tanzanie et s'articule principalement autour de groupes de dix ménages (bien qu'au Kenya, le nombre de ménages ne soit pas fixe).

et normes coutumiers dans sa politique nationale.⁹ Par ailleurs, dans le but de réduire la présence d'Al-Shabaab dans la vaste région forestière de Boni,¹⁰ et de stabiliser Lamu et certaines parties des comtés de Garissa, Tana River et Kilifi qui bordent la forêt, les forces kenyanes ont adopté, au cours des huit dernières années, une approche multi-agences.¹¹ Dirigée par les forces de défense kényanes, l'opération implique la police, les services de protection de la faune et de la forêt, les services de renseignement, plusieurs ministères, départements et agences du gouvernement, des organisations non gouvernementales et des groupes de la société civile. Reconnaissant la nécessité d'améliorer les relations avec le public, en particulier avec les groupes historiquement marginalisés, la coopération civilo-militaire a occupé une place prépondérante dans le mandat de l'opération.

La mise en œuvre de ces stratégies nationales, des approches de police de proximité et des opérations multi-agences se heurte encore à plusieurs difficultés. En particulier, la méfiance à l'égard des agences de sécurité prend du temps à se dissiper, tandis que la crainte de représailles de la part d'organisations extrémistes violentes et des défis tels que les tensions entre services, et les contraintes de financement et de capacité peuvent entraver les progrès.

Cette session permettra aux participants de discuter des approches pratiques qui ont permis de progresser dans l'engagement des communautés locales, ainsi que des défis à relever et de la manière de les surmonter. Ce faisant, les participants auront l'occasion de partager leurs propres expériences et les leçons tirées de la mise en œuvre d'une approche collaborative de la sécurité.

Questions à débattre :

- À quoi ressemble sur le terrain une approche collaborative de la sécurité, axée sur la confiance et la coopération entre les citoyens et les forces de sécurité ?
- Comment les partenariats entre les acteurs de la sécurité, les autorités locales et les populations civiles sont-ils mis en place, dotés de ressources et gérés ?
- Comment l'impact de la police de proximité est-il mesuré ?

Lectures recommandées :

1. Michael Jones, « A Template for the Global South ? Understanding the Promises and Pitfalls of Preventing/ Countering Violent Extremism in Kenya », [« Un modèle pour le Sud ? Comprendre les promesses et les pièges de la prévention et de la lutte

⁹ Lauren Van Metre et Thomas Leo Scherer, « Preventing and Countering Violent Extremism : Assessing Missteps and Promising Community Approaches », [« Prévenir et combattre l'extrémisme violent : évaluation des erreurs et des approches communautaires prometteuses »], *Institut des États-Unis pour la paix* (mars 2023) 43, <https://www.usip.org/sites/default/files/Preventing-and-Countering-Violent-Extremism.pdf>

¹⁰ La forêt de Boni est un vaste territoire qui s'étend des comtés de Lamu, Garissa et Tana River au Kenya jusqu'à la Somalie.

¹¹ L'opération de la forêt de Boni a connu plusieurs changements au cours des huit dernières années, passant de l'opération Linda Boni, à la campagne de l'enclave de Boni, à l'opération Fagia Msitu, puis à l'opération Amani Boni.

- contre l'extrémisme violent au Kenya », *RUSI Emerging Insights* (2020), https://static.rusi.org/250_ei_pcve_kenya_web_version.pdf
2. Ben Crisman et al, « Preventing Violent Extremism : Lessons from Kenya », [« Prévenir l'extrémisme violent : les leçons du Kenya »]Woodrow Wilson School of Public and International Affairs, Princeton University, (2020) <file:///C:/Users/daisy/Downloads/Preventing%20Violent%20Extremism.pdf>
 3. Martine Zeuthen, Timothy Kimaiyo, Abdikadir Dakane et Aden Awle, « Barriers to Reporting 'Suspicious Activities' Evidence from Lamu and Garissa Counties, Kenya, » [« Obstacles au signalement d'"activités suspectes" : témoignages des comtés de Lamu et de Garissa, »] Kenya *RUSI Emerging Insights* (novembre 2022), <https://static.rusi.org/barriers-to-reporting-suspicious-activities-in-lamu-and-garissa-kenya.pdf>
 4. Rahma Ramadhan, Lynda Ouma, Brian Kimari, Patrick Mutahi, « Assessing the role of County Engagement Forums in PCVE in Kenya : A Focus on Lamu, Kwale, and Isiolo Counties, » [« Évaluer le rôle des forums d'engagement des comtés dans le PCVE au Kenya : un regard sur les comtés de Lamu, Kwale et Isiolo »], *CHRIPS* (2023), <https://chrips.or.ke/wp-content/uploads/2023/12/Assessing-County-Engagement-Forums.pdf>

Groupes de discussion

- Dans votre pays, les cadres de défense et de sécurité existants favorisent-ils l'instauration d'un climat de confiance entre les populations civiles et les forces de sécurité ?
- Les aptitudes et compétences nécessaires pour favoriser la coopération entre les forces de sécurité et les communautés locales sont-elles intégrées dans les programmes de formation existants de la police ?
- Comment la vision, la mission et les valeurs de votre organisation s'alignent-elles sur les principes de la police collaborative ?
- Le personnel de votre organisation/département sait-il clairement ce qu'il faut faire pour mettre en œuvre la collaboration policière ?
- Disposez-vous d'une stratégie de mise en œuvre qui décrit comment les principes et les pratiques de la police de proximité seront intégrés dans tous les aspects du travail de la police ?
- Où en est votre service de police en termes de collecte d'informations auprès des populations civiles ? Votre organisation a-t-elle la capacité de transformer les données recueillies auprès des communautés locales en renseignements exploitables ?
- Un processus de suivi et d'examen est-il intégré au(x) plan(s) de police de proximité ?

Troisième journée : Apprendre et institutionnaliser les leçons

Panel 6 : Mécanismes d'institutionnalisation des leçons apprises

Objectifs :

- Identifier les mesures à prendre pour renforcer la coopération et la coordination entre les acteurs de la sécurité, les ministères concernés des différents secteurs, les autorités locales et les communautés locales dans la mise en œuvre d'une action policière plus efficace dans le domaine de la prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.
- Identifier des pistes d'action pour renforcer la volonté, les compétences et les capacités des acteurs de la défense et de la sécurité opérant en première ligne, afin d'instaurer la confiance et de favoriser la coopération avec les communautés locales.
- Identifier des pistes d'action pour former et impliquer les populations locales dans les organes et mécanismes de sécurité chargés de la mise en œuvre des politiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

Contexte :

Au cours de cette session, les experts en la matière partageront les idées qu'ils ont synthétisées en écoutant et en contribuant aux sessions des deux premières journées. Ils identifieront également les mesures à prendre pour renforcer la coopération et la coordination entre les acteurs de la sécurité, les différents ministères concernés, les autorités locales et les communautés frontalières dans la mise en œuvre de stratégies de collaboration et de partenariat en matière de prévention et le lutte contre l'extrémisme violent. Les participants militaires et policiers proposeront des actions concrètes pour renforcer la volonté, les compétences et les capacités des acteurs des forces de défense et de sécurité opérant en première ligne afin d'instaurer la confiance et de favoriser la coopération avec les communautés locales. Ils identifieront également des lignes directrices sur les bonnes pratiques et des mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la collaboration policière et l'engagement civilo-militaire.

Groupes de discussion : Brèves préparations au retour

- Les participants identifient les besoins de leurs organisations spécifiques dans la mise en œuvre de la police de proximité et d'autres fonctions de sécurité sur le terrain.
- Les participants identifient les changements stratégiques et les transformations organisationnelles requis de la part des organisations et des dirigeants de la police pour mettre en œuvre une approche collaborative et partenariale de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent.
- Les participants proposent des lignes directrices sur les bonnes pratiques et des mesures opérationnelles pour mettre en œuvre efficacement des stratégies de collaboration et de partenariat en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans des contextes nationaux spécifiques.